

En france depuis 1999 et sans papier

Par eugene09, le 06/08/2009 à 21:32

J'ai une amie qui est rentrée en France en 1999 et elle n'a toujours pas ses papiers! Elle a fait des recours etc mais sans une bonne réponse. Elle est d'origine marocaine, célibataire et sans enfant. La dernière réponse était que son dossier allait être envoyé au ministère de l'immigration et de l'intégration. Je ne vis pas en France, donc, je ne comprends pas pourquoi son dossier a été envoyé au ministère de l'immigration. Pourriez-vous me donner une idée des étapes qu'elle doit prendre ?

Je m'excuse pour mon français et merci pour votre aide.

Par anais16, le 12/08/2009 à 20:36

Bonjour,

je ne vois pas non plus pourquoi son dossier serait transmis au ministère. En effet, seules les préfectures sont compétentes pour les titres de séjour.

Etre en France depuis 10 ans, en étant de nationalité marocaine, ne donne pas, en soi, droit à un titre de séjour.

Il faut en plus prouver son intégration en France par des attestations des proches et amis, fournir une promesse d'embauche...